



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****19007360***

code

Déposé / Reçu le**04 JAN. 2019**au greffe du tribunal de l'entreprise
trilingue de Bruxelles**N° d'entreprise : 824.055.778****Dénomination**(en entier) : **OPTIMY**

(en abrégé) :

Forme juridique : SA**Adresse complète du siège : Avenue Hermann-Debroux 15 Boîte A - 1160 Auderghem****Objet de l'acte : Siège social**

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 25 octobre 2018

Le conseil d'administration valide le transfert du siège social d'Optimy au 36 boulevard du Souverain à 1170 Watermael-Boitsfort.

Le conseil d'administration mandate J. Jordens sprl / Marion de Crombrugghe aux fins de procéder à toute démarche liée à la présente AGO / AGE, en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge.

Marion de Crombrugghe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/01/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).